



18 février 2020

L'Honorable Carolyn Bennett
Ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord
Chambre des Communes
Ottawa ON K1A 0A6

Madame la Ministre Bennett ;

Les jésuites du Canada exhortent le gouvernement du Canada à travailler assidûment à une résolution pacifique du conflit qui sévit actuellement sur le territoire traditionnel du peuple Wet'suwet'en.

Il est louable qu'il y ait eu des consultations avec les chefs et les conseils élus au sujet du passage d'un gazoduc à travers le territoire des Wet'suwet'en et qu'ils aient donné leur accord. Cependant, l'opposition des chefs héréditaires ne doit pas être ignorée. Ils ont eux aussi une voix légitime, comme semble le suggérer l'arrêt Delgamuukw de la Cour suprême. En effet, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, que le Canada a ratifiée, stipule dans son article 32.2 :

Les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne la mise en valeur, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres.

Le pape François, dans sa récente exhortation apostolique *Querida Amazonia*, parle également du « ... droit des peuples autochtones au territoire avec ses frontières, à l'autodétermination et au consentement préalable... » (paragraphe 14).

Le conflit sur le territoire Wet'suwet'en met en évidence la nécessité d'un changement fondamental dans les relations entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones, ainsi que d'un cadre éthique et juridique pour intégrer les bénéfices à court terme du développement économique dans les bénéfices à long terme de la durabilité et de l'intégrité écologiques, qui devraient inclure la sagesse et la libre participation des Autochtones.

La réconciliation, et même la préservation de nos terres, exige une transition des structures et des relations coloniales vers de nouveaux modèles d'autodétermination et de participation des Autochtones à la Confédération. La fin de l'expulsion violente des populations autochtones non armées qui cherchent à défendre leurs terres et leurs droits serait un bon pas vers un avenir commun décolonisé.

Avec tous mes vœux et mes prières pour votre travail en faveur du bien commun, et avec ma gratitude pour votre engagement dans l'exigeant travail du service public, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre Bennett, l'expression de mes sentiments distingués,



Révérend Erik Oland, S.J.
Supérieur provincial
Jesuits of Canada / Jésuites du Canada

